

Une fresque dans les souterrains de Chillon

Autor(en): **Decollogny, Adolphe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **76 (1968)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-57681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une fresque dans les souterrains de Chillon

Jusqu'à maintenant, nous ne connaissions de peintures murales du moyen âge que celles retrouvées sous le plâtre dans nos églises et chapelles. Et voilà qu'il y a un peu plus d'une année, on a retrouvé un fragment important d'une Crucifixion dans les souterrains du château de Chillon, dans la partie la plus profonde, celle où se trouve la colonne à laquelle Bonivard fut enchaîné. Il y avait, à droite en entrant dans ce souterrain, aux belles voûtes gothiques, une cellule appelée le Crotton — mot patois signifiant prison obscure. Ce local, fort inconfortable, était celui où l'on enfermait les prisonniers réputés dangereux et les condamnés à mort. Les murs ont été fortement abaissés et la porte, dont les gonds existent encore, n'est plus qu'un passage. Le roc, avec ses aspérités, constitue le sol du cachot, où il n'était guère possible de s'étendre. C'est là, contre la paroi sud, dans un endroit très sombre, qu'on peut voir une fresque fort habilement restaurée par M. Théo Hermanès, grâce à une méthode nouvelle, dite technique de Rome. Il a réussi à rendre à cette œuvre son visage original après l'avoir décollée du mur, nettoyée et délivrée de toutes les impuretés qui la recouvraient depuis des années. Montée sur un cadre de métal, elle est maintenant remise à sa place.

Selon l'estimation de M. Hermanès, elle peut avoir été faite vers le milieu du XV^e siècle. C'est une Crucifixion dont la partie supérieure est encore bien apparente. Exécutée par un inconnu, à la craie grasse noire, cette fresque est d'un dessin admirable. Il ne faut pas oublier qu'il y a, dans la chapelle du château, de belles peintures, exécutées sur l'ordre d'Amédée V ; elles datent de 1314 et leur auteur fut un maître Jacob.

Revenons à notre fresque ; on voit au centre Jésus crucifié ; un simple pan le recouvre à mi-cuisse, le torse et les jambes sont dévêtus, la tête légèrement inclinée sur l'épaule gauche, le corps fixé à la croix par quatre clous et les pieds séparés. A sa droite, la Vierge Marie, et à sa gauche Jean, accompagnés de personnages inhabituels. En effet, à côté de la Vierge, on voit

sainte Catherine et, sur la gauche, saint Christophe, portant Jésus Enfant, et saint Antoine l'Ermite. Leurs noms sont inscrits sur des banderoles au-dessus des auréoles. La partie inférieure a disparu. Avec beaucoup d'attention, on perçoit un visage voilé de femme au pied de la croix. Il devait y avoir encore d'autres personnages ainsi qu'un écu de la maison de Savoie.

D'une simplicité émouvante, le dessin est remarquable. Bien entendu les couleurs n'existent plus. On s'est demandé si cette œuvre est le fait d'un prisonnier, artiste lui-même, ou bien si elle a été commandée à l'intention des prisonniers condamnés à passer dans cette cellule la dernière nuit de leur vie terrestre. La présence de l'écu de Savoie, invisible sur le cliché, incite à opter pour la deuxième supposition.

Mais que viennent faire ici sainte Catherine et les saints Christophe et Antoine, dans une scène où ils ne sont que très rarement, sinon jamais représentés ?

Selon *La Vie des Saints*¹, sainte Catherine, « cette martyre de la virginité, fut appelée par les chrétiens grecs *Aicatharina*, mot qui signifie « toujours pure » et qui résume sa vie ». Sainte Catherine, dont le culte en honneur partout commença dès le XI^e siècle, était la patronne des vierges. Avec sainte Barbe, sainte Catherine est la protectrice des mourants. On la représente le plus souvent avec une roue, instrument de son supplice. La roue s'étant miraculeusement brisée, Catherine fut finalement décapitée.

Quant à saint Christophe, dont le nom signifie « porte Christ », on le représente portant un enfant sur ses épaules, afin de lui faire traverser une rivière. Saint Christophe a la réputation de protéger de la malement ou de la mort sans confession. On disait que voir son image le matin, protégeait pour toute la journée.

Saint Antoine l'Ermite, dont le culte se développa dès le III^e siècle, protège du mal des ardents ou ergotisme (maladie de la farine), du feu de l'enfer et de la peste, avec saint Roch et saint Sébastien. On le représente généralement avec un tau, sorte de croix ayant la forme d'un T majuscule. Chez les Egyptiens, le tau fut le symbole de la vie future et ce fut le signe protecteur pour les Juifs quand ils quittèrent l'Égypte. Saint Antoine est

¹ *La Vie des Saints illustrée pour chaque jour de l'année*, Paris 1893, p. 752-755.



Château de Chillon : Crucifixion

(Photo obligeamment prêtée par la *Feuille d'Avis de Lausanne*)

souvent accompagné d'un porcelet, qui symbolisait ses tentations. Il existait une fraternité, fondée au XI^e siècle, dont les membres, les Antonites, portaient un habit noir sur lequel était cousu le tau, de couleur brune. D'après une ancienne gravure, à Bâle, un frère est représenté avec ladite croix, il tient de plus dans la main droite une croix de Lorraine et une clochette. A ses pieds, son compagnon symbolise la maladie qu'il soigne. Les Antonites avaient le privilège d'élever des porcs qui devaient tous porter une clochette, signe de possession. On finit par représenter saint Antoine avec une clochette à la main ou accrochée au tau.

Catherine, protectrice des mourants, Christophe qui garantit de la malemort, et Antoine du mal des ardents, leur présence semble naturelle en un lieu où l'on se préparait à une mort prochaine. Ils sont là en leur qualité de saints consolateurs.

ADOLPHE DECOLLOGNY.